



ARCHIVES DAVID MARCHON

## NEUCHÂTEL

### Chemin de crèche jusqu'à la Roche de l'Ermitage

Un parcours pédestre organisé par la paroisse réformée conduira les amateurs, jeudi de 18h30 à 20h30, à la Roche de l'Ermitage pour une veillée en musique dans une grotte habitée par les personnages vivants de la crèche. Rendez-vous à 18h30, rue Charles-Knapp 40. En cas de mauvais temps, téléphoner au 1600 dès 9 heures. /réd

## LA QUESTION DU JOUR

**Croyez-vous à une commune du «grand Neuchâtel»?**

**VOTEZ par SMS** en envoyant **DUO NEU OUI** ou **DUO NEU NON** au numéro **363** (Fr. 0,30/SMS) ou **par internet** sur le site **www.arcinfo.ch**

**RÉAGISSEZ** à la question du jour via notre site internet **www.arcinfo.ch**

L'EXPRESS **L'impartial**

## LITTORAL ET VAL-DE-RUZ

# Sept communes prêtes à négocier une éventuelle fusion avec Neuchâtel

La Ville de Neuchâtel a convaincu Corcelles-Cormondrèche, Peseux, Hauterive, La Tène, Saint-Blaise, Enges et Valangin de parler rapprochement, voire fusion avec elle. Première rencontre le 10 janvier. Particularité: cinq de ces communes sont déjà impliquées dans d'autres processus de rapprochement. Elles négocieront donc sur deux terrains. Un problème?

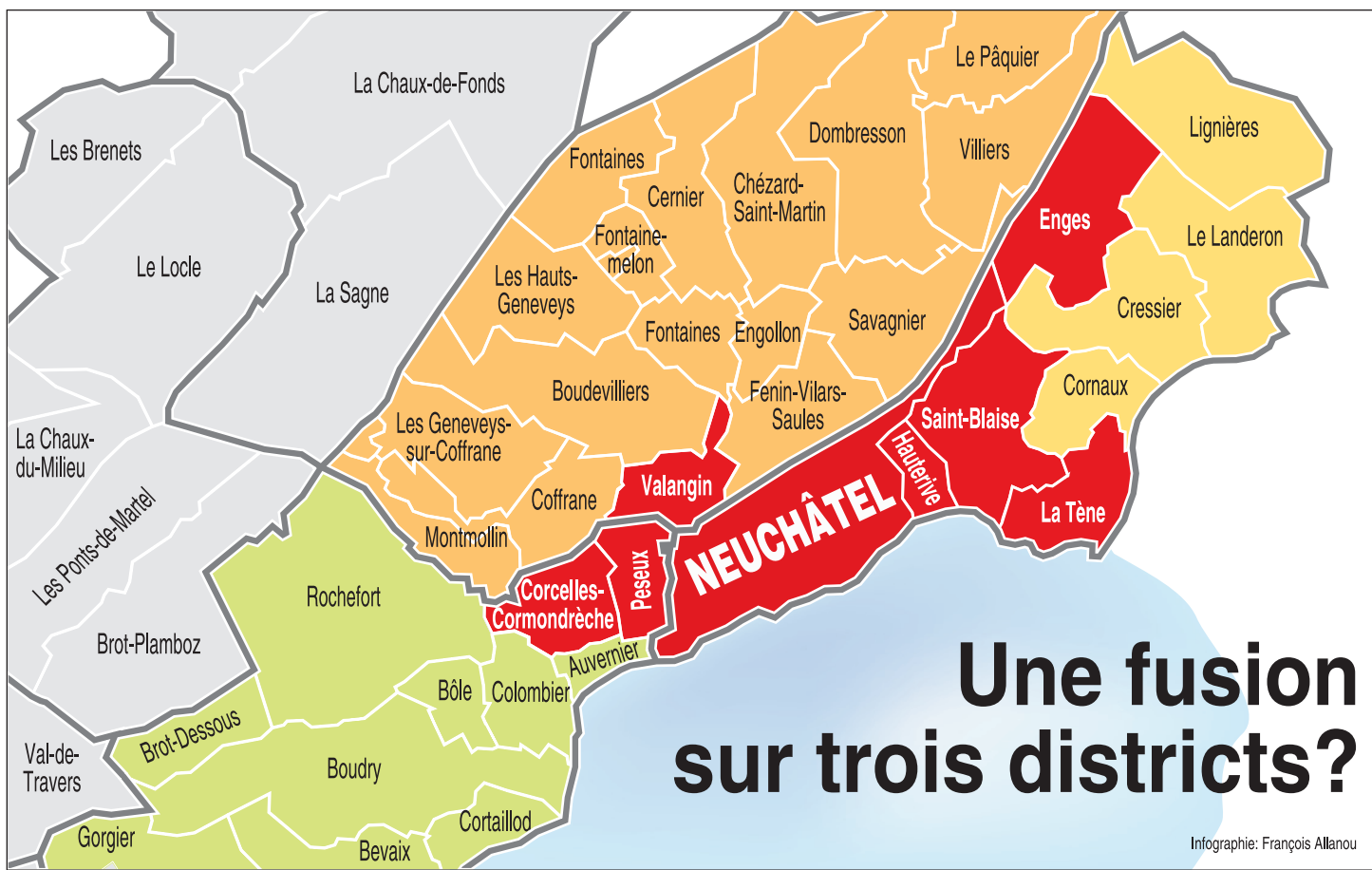
VIRGINIE GIROUD

La Ville de Neuchâtel a été claire sur ses intentions en octobre 2009. Elle veut travailler à la fusion avec les communes environnantes. «32 000 habitants, c'est insuffisant au vu des enjeux qui nous attendent», déclarait alors la présidente Françoise Jeanneret.

Neuchâtel a donc pris contact avec Peseux, Corcelles-Cormondrèche, Saint-Blaise, Hauterive, La Tène, Enges, Valangin et Auvignier, et leur a proposé d'étudier l'opportunité de rapprochements, voire de fusion. Toutes les communes ont accepté d'entrer en discussion, sauf Auvignier, déjà engagée dans un processus avancé avec Bôle et Colombier.

Les huit communes viennent de signer une charte, ou sont sur le point de le faire, dans laquelle elles s'engagent à réfléchir ensemble à l'agglomération du Littoral, une sorte de «Grand Neuchâtel». «Cette démarche constitue une réponse à la vision d'un canton à dix communes exprimée par le Conseil d'Etat», indique la charte.

La première rencontre entre les autorités exécutives des huit



## Une fusion sur trois districts?

Infographie: François Allanou

«Je ne crois pas en un «grand Neuchâtel» de 50 000 habitants. Dans l'esprit des gens, cela ressemblerait trop à une absorption»

Le président de Lignières

communes aura lieu le 10 janvier prochain, à La Tène.

Mais comment expliquer que Saint-Blaise, Hauterive, La Tène et Enges, déjà engagés dans un processus de discussion avec l'Entre-deux-Lacs, aient accepté la proposition de Neuchâtel?

«Nous cherchons la meilleure opportunité, au sens noble du terme. Ce n'est donc pas de l'opportunisme!», assure Daniel Rotsch, conseiller communal à La Tène. «Des études seront réalisées par le RUN et détermineront les avantages et inconvénients de chaque possibilité. Puis ce sera au législatif de trancher. Notre objectif est

que les premiers jalons soient posés à la fin de la législature, en 2012.»

A Saint-Blaise, on insiste sur le fait qu'il s'agit de discussions: «Tout est ouvert!», assure le conseiller communal Pierre Contesse.

La commune d'Enges, elle, suivra probablement Saint-Blaise: «Nous avons naturellement un penchant pour une union avec notre voisine», explique le président de commune Jean-Michel Simonet.

Valangin, elle aussi, négociera sur deux terrains: elle envisagera soit un rapprochement avec les communes du Val-de-Ruz, soit avec Neuchâtel. «Le

Conseil général de Valangin était d'accord d'étudier une fusion avec Val-de-Ruz, mais à condition que des discussions aient aussi lieu avec la capitale cantonale», rappelle la conseillère communale Sylvie Charrière.

«Chez nous, les «anciens» sont très attachés au Val-de-Ruz, mais les plus jeunes sont davantage tournés vers la ville. C'est une situation complexe.»

Si le processus de rapprochement conduisait à une fusion à huit, le nouveau «Grand Neuchâtel» compterait plus de 50 000 habitants. Et se déploierait sur trois districts différents. /VGI

## «De la peine à se situer»

Mais comment ont réagi les communes du Val-de-Ruz et de l'est de l'Entre-deux-Lacs en apprenant que certaines localités discutaient mariage sur plusieurs terrains?

«Tout se joue carte sur table», assure Claude Rocchetti, président du comité de fusion de l'Entre-deux-Lacs. «Les quatre communes approchées par Neuchâtel nous ont avertis de la démarche. Cela ne met absolument pas en danger notre processus à nous. Les études se font en parallèle.» Mais pour sa part, Jacques de Montmolin, président de Lignières, a de la peine à croire à un «grand Neuchâtel» de 50 000 habitants. «Dans l'esprit des gens, cela ressemblerait trop à une absorption!» Daniel Henry, membre du comité de pilotage pour la fusion Val-de-Ruz, ne considère pas non plus que la démarche de Valangin mette en péril le processus du Val-de-Ruz. «S'il s'agissait d'une grosse commune, ce serait différent. Mais nous savons que Valangin a toujours eu de la peine à se situer entre le Littoral et les Vallées.» /vgi

## CRESSIER

# Découvrir les vendanges tardives aux Lauriers

Mines déformées par l'effort, Arsène Jungo et Fernando Machado remettent un tour de vis au pressoir. Autour, sourire aux lèvres, les gens observent ou conversent en dégustant un verre de vin. La cave des Lauriers ouvrait ses portes, hier et jeudi dernier, à ceux qui voulaient découvrir le vin doux des vendanges tardives.

Le pressurage d'hier constituait l'ultime étape de la découverte proposée par la cave de la famille Jungo et Fellmann. Le raisin encore glacé est placé dans un pressoir artisanal duquel sort un jus de raisin très sucré. «Presque un

sirop», décrit Christian Fellmann.

Au cours de l'opération, il est nécessaire de «rebêcher le gâteau»: au fond du pressoir, un paquet de raisin solidifié par le froid prend la forme d'un gâteau. «Or, le raisin du milieu de ce gâteau n'a pas été bien pressé», enseigne le viticulteur. Il faut donc l'émettre et le presser de nouveau.

Comment mieux découvrir quelque chose qu'en y prenant part? Les visiteurs de l'exploitation le désirent se sont essayés à l'utilisation du pressoir. Et il était également possible, jeudi dernier, de participer à la



PRESSOIR Celui-ci fonctionne à l'huile de coude. (RICHARD LEUENBERGER)

récolte du raisin. Car c'est bien à ce moment que la production des vendanges tardives commence. Lorsque le fruit, flétri, a une forte concentration en sucre. «Là, le raisin ne pèse plus que 50% de son poids». Sur les deux rendez-vous, ils étaient une vingtaine d'intéressés à avoir répondu à l'invitation de la cave des Lauriers. Celle-ci a commencé à proposer du vin doux en 1995. Au total, cette année, la récolte de 450 kilos devrait permettre de produire 200 litres de vin doux. Un vin qui a reçu la médaille d'or de sa catégorie à deux reprises aux Mondiaux du pinot noir. /gve

## En bref

### ■ NEUCHÂTEL Conférence autour de la roche et des vins

Dans le cadre de son cycle de conférences pour la saison d'hiver 2010-2011, la Société neuchâteloise des sciences naturelles convie, demain, l'orateur Rainer Kündig. Celui-ci donnera une conférence intitulée «Roche et vins», entre 20h et 22h à l'auditorium du Muséum d'histoire naturelle, 14, rue des Terreaux, à Neuchâtel. /réd

### ■ LE LANDERON Bibliothèque fermée, DVD loués 28 jours

Dès vendredi, la bibliothèque du Centre des Deux-Thielles sera fermée. Elle rouvrira le lundi 10 janvier à 13h30. Livres mis à part, des DVD peuvent y être loués pour 28 jours au prix de 5 frs. /réd